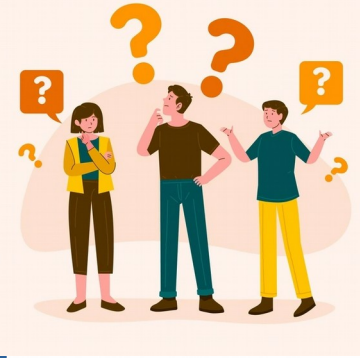


13 décembre 2021

Baromètre de la transition écologique de la DDT des Yvelines

ekkaphol.suphanvorrnanop@yvelines.gouv.fr

Pourquoi un baromètre ?



La pollution ? C'est le trafic routier qui traverse notre territoire.

L'augmentation de la consommation d'énergie ?
La population a augmenté.

Souvent vrai, mais dans quelle mesure ?

Nécessité d'avoir une photo (plus ou moins nette) de la situation pour...

- Avoir des éléments objectifs lors des discussions
- Prioriser les actions

Exemple des transports

Part modale de la voiture particulière dans les trajets domicile-travail

EPCI avec une densité d'habitants (par ha de bâti) inférieure à 35



Entre 60 et 120

Moyenne Yvelines

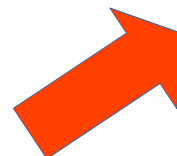
source : INSEE

Comment éviter cette augmentation de la part modale de la voiture ?





Part modale de la voiture particulière
Collectivités denses



Part modale de la voiture particulière
Collectivités moins denses

Nécessité d'accompagner les collectivités les moins denses



Promouvoir le vélo



Lutter contre l'autosolisme



Question de la densité et lien avec l'urbanisme

Exemple de messages



0,13 kg/kWh, c'est le contenu moyen en CO₂ des deux réseaux de chaleur (données 2019).

moyenne en Île-de-France : 0,09 kg/kWh



0,19 % de la consommation d'électricité couverte par la production photovoltaïque en 2019.

*moyenne Yvelines : 0,3 %
meilleur taux dans les Yvelines : 0,7 %*



0,36 % de la consommation d'électricité couverte par la valorisation des déchets en 2020.



Il n'y a pas d'éolienne



« Ce système va permettre aux citoyens Véliziens de ne plus être tributaire des hausses des prix. C'est une solution pour ne pas voir doubler le prix du chauffage urbain d'ici 5 ans »

Pascal Thévenot, maire de Vélizy-Villacoublay

Le cas de Vélizy-Villacoublay



Les installations de géothermie ont un coût mais **la source de chaleur est gratuite**. Son prix n'est donc pas soumis aux fluctuations des marchés des énergies fossiles.

- Chauffage de 12 000 logements
- 16 MW de puissance
- 60% de la production du réseau de chaleur Vélidis
- Montant des investissements : 25 M€ dont 9 M€ subventionnés par la **Région Île-de-France** et l'**ADEME**.

À savoir

- ✓ Selon l'ADEME, la tarification incitative permet de **réduire les OMR de 41 %** et d'**augmenter la collecte de déchets recyclable de 40 %**.
- ✓ **Le tri à la source des biodéchets sera obligatoire à partir de 2024**. Les producteurs non ménagers de plus de 10 t/an de biodéchets sont déjà soumis à l'obligation de tri à la source de leurs biodéchets. Ce seuil passe à 5t/an au 1er janvier 2023.
- ✓ Les subventions de l'ADEME ne permettent pas des mises en conformité. Elles permettent cependant de les anticiper.



Le cas de Capannori (Italie)

 47 000 habitants / 156 km²

88 % de déchets triés

Comment est-ce possible ?

1997 : refus par la population d'un nouvel incinérateur. Les associations locales se sont fortement impliquées dans le débat public pour trouver une solution alternative. (moins de 30 % de déchets triés).

2005 : début de la mise en place de la collecte sélective porte-à-porte en commençant par les plus petits hameaux où les erreurs pouvaient être rapidement identifiées et corrigées. Pas de sanction financière en cas de refus de collecte (mauvais tri), mais distribution d'une note explicative. Extension à l'ensemble du territoire en 2010.

résultats par rapport à 2004 : +66 % de déchets recyclables et -25 % de déchets.

2011 : ouverture d'un centre de réemploi (collecte préservante).

2012-2013 : début de la mise en place de la tarification incitative.

résultats par rapport à 2004 : +40 % de déchets recyclables et -39 % de déchets (82 % de collecte séparée).

2017-2018 : défi « zéro déchet » : participation de 26 « familles » (familles avec enfants, couples, personnes seules, colocations, etc.). Se sont ajoutés le maire, le conseiller environnement et le président de l'entreprise publique intercommunale de collecte des déchets.



D'autres avantages

- ✓ Ouverture d'un magasin d'alimentation de **produits locaux** de vracs et de points de distribution de lait en **circuit court** (meilleurs revenus pour les producteurs locaux).
- ✓ **Economies** réalisées grâce à la diminution de quantité de déchets envoyés en décharge, une meilleure valorisation des matériaux triés.
- ✓ Recrutement de **50 employés** par la société intercommunale des déchets.



Les facteurs de succès

- ✓ Forte **implication associative locale**.
- ✓ Forte **sensibilisation de la population** (46 % de la population a participé à des réunions d'information) permettant :
 - un fort taux de participation : 99 % de la population trie ses déchets ;
 - un fort taux de satisfaction : 94 % de satisfaction.
- ✓ Une **politique incitative** (réduction de 10 % de la redevance pour les ménages pratiquant le compostage à domicile)

Aides financières de l'ADEME

- Réemploi, réparation et réutilisation : jusqu'à 55 % pour les équipements et 70 % pour le diagnostic territorial.
- Tri à la source des biodéchets : jusqu'à 55 % pour les équipements (70 % pour les expérimentations).
- Tarification incitative : pour la mise en place 10€ par habitant +5€ pour l'information individuelle des habitants et 70 % pour les études.
- Tri sélectif hors foyer : jusqu'à 50 % pour les équipements (appels à projets jusqu'au 30 juin 2022).



+ d'informations

Les fiches ressources et subventions de l'ADEME :

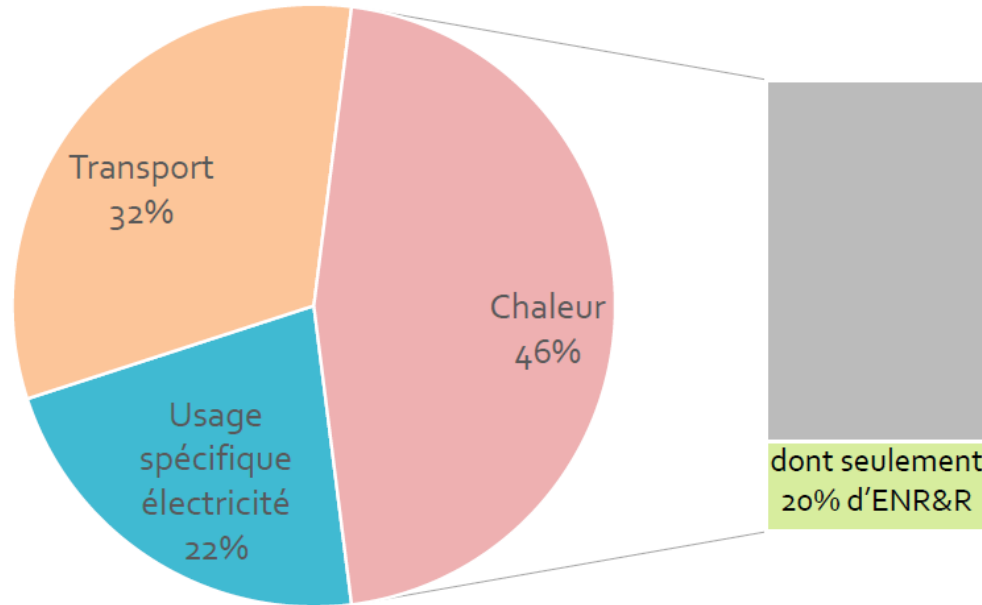
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>

La fiche Capannori de Zero waste cities :

https://zerowastecities.eu/wp-content/uploads/2019/07/zero_waste_europe_cs1_capannori_fr.pdf

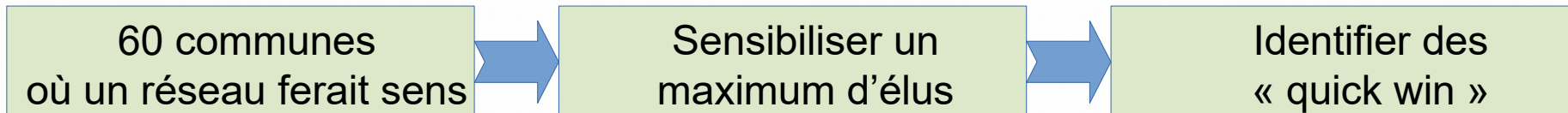
Ce que nous faisons actuellement

Utilisation de l'énergie en France



Comment agir ?

- Efficacité énergétique
- Réseau de chaleur (récupération, géothermie, biomasse, solaire thermique)
- Méthanisation



Avoir des chiffres pour :

- **Identifier les priorités pour l'action de la DDT**
- **Avoir des éléments objectifs lors des discussions**
- **Passer à l'action**

Merci !

ekkaphol.suphanvorrnanop@yvelines.gouv.fr